

**Naissances**

Alayna GANDON, née le 15/05/2013  
Charlotte DUBEURF, née le 07/06/2013  
Ethan LEGAGNEUR, né le 10/08/2013

**Mariage**

Denise JARMOSKO et Henri NICOLAS, le 10/08/2013

**Décès**

Monsieur Roger MURA, le 14/04/2013, dans sa 67<sup>ème</sup> année  
Monsieur José ROSENDO, le 06/07/2013, dans sa 61<sup>ème</sup> année  
Madame Suzanne TOUGON, le 18/07/2013, dans sa 85<sup>ème</sup> année

**Réussite aux examens**

Anthony FOUT, BAC Pro Secrétariat  
Mélanie HAMMEURY, BAC Pro Commerce  
Laure HOCQUIGNY, BAC Littéraire  
Jérémy SANDRON, BTS Négociation, Relation clients

**Calendrier des manifestations à venir**

**Lundi 11 novembre 2013** : cérémonie du 11 novembre au monument aux morts de la commune. Rassemblement à 11h15 devant la mairie.

**Lundi 11 novembre 2013** : repas et animations pour les personnes du 3<sup>ème</sup> âge. Manifestation organisée par le CCAS de BEUVARDES. Rendez-vous à 12h30, à la salle communale de BEUVARDES.

**Samedi 23 novembre 2013** : soirée beuvalais nouveau organisée par le comité des fêtes de BEUVARDES, à la salle communale de BEUVARDES.

**Samedi 07 décembre et dimanche 08 décembre 2013** : marché de Noël organisé par le comité des Fêtes de BEUVARDES.

**Mercredi 11 décembre 2013** : Voyage à Paris organisé par le CATM. Réservation en mairie ou à Monsieur Jean Gouault, 0323712553. Information prochaine dans les boîtes à lettres.

**Samedi 14 décembre 2013** : Noël des enfants de la commune. Rendez-vous à 14h00 à la salle communale de BEUVARDES.

Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.  
**Marc LEBEAU** 6 Les Tillieus 02130 Beuvardes  
Tél : 03 23 71 20 64 06 86 81 56 12  
Messagerie : Marc.LebEAU@wanadoo.fr

**BEUVARDES**

**UN VILLAGE ET SON JOURNAL**

n° 52 - octobre 2013



**Mairie de BEUVARDES**

Téléphone : 03 23 71 20 15  
Fax : 03 23 71 44 01  
mairie.beuvardes@wanadoo.fr

**Permanences**

**Le maire** : Lucien JÉRÔME  
tous les jours ouvrables de 08h00 à 09h00, et sur rendez-vous

**Les adjoints**

1<sup>er</sup> adjoint : Noël BELLIER  
2<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Claude BEYLER  
3<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Marie FLORECK

**Secrétariat de la mairie Horaires d'ouverture au public**

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00  
lundi de 14h00 à 17h00

Chères Beuvardoises, Chers Beuvardois, Chers amis,

Depuis peu, de graves incidents émaillent la vie de notre commune.

En effet, des élus ont été menacés physiquement et verbalement, des administrés ont également subi des agressions verbales.

Certains n'ont aucun respect dû à la personne, aux fonctions d'élus ou à l'âge des administrés agressés.

Ces individus ignorent ou veulent ignorer la loi républicaine qui s'applique à tous. Ils voudraient imposer la leur.

Il en va de la sérénité et de la tranquillité de la vie dans notre village.

De plus, ces graves événements n'inclinent pas les bonnes volontés à donner leur temps pris sur leurs loisirs, entre autres, pour travailler avec acharnement, détermination et disponibilité dans le but unique

d'un développement de notre village, agréable, harmonieux, enviable des autres communes limitrophes.

Tout ceci sans augmenter la pression fiscale et pour le bien de tous et toutes.

Dans tous les cas, une plainte est ou sera déposée en gendarmerie. Force doit rester à la loi.

Beaucoup plus réjouissant :

L'espace récréatif, que nous voulions opérationnel pour l'été, a eu beaucoup de succès. Les petits de notre commune ont pu profiter de cet équipement ludique. La table de ping-pong a aussi été appréciée par les plus grands. Des aménagements seront effectués cet hiver. L'ensemble sera agréablement fermé par une clôture basse. Le revêtement du terrain de boules sera entièrement refait. Cet équipement subventionné à 80% est un attrait supplémentaire pour notre commune. Il fait suite aux travaux déjà réalisés dans les écoles mais, également pour la défense incendie, les éclairages publics, la voirie, l'accès inespéré à internet en ADSL (coût pris en charge intégralement par le Conseil Général), et bien d'autres, en cours ou à venir.

Grâce aux bénévoles de notre commune, le Festival de Musique en Omois a été un énorme succès. Nous avons apporté la preuve que des manifestations de cette ampleur pouvaient se dérouler dans notre village. Merci à tous ces volontaires qui donnent leur temps pour les autres.

La boulangerie a ouvert officiellement ses portes le 04 octobre dernier. Le dossier n'était pas évident à traiter. La réouverture de Beuvarde était problématique. Avec travail, efforts et bonne volonté, nous n'avons jamais manqué de pain et l'aboutissement est heureux. Merci à tous.

Lucien JÉRÔME  
Votre maire

RAPPEL DES ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Noël	BELLIER	1 <sup>er</sup> adjoint	Commissions bâtiments communaux, et tous travaux, et toutes autres commissions à la demande du maire.
Jean-Claude	BEVELER	2 <sup>ème</sup> adjoint	Commissions parts d'usage et affouage et toutes autres Commissions à la demande du maire.
Jean-Marie	FLORECK	3 <sup>ème</sup> adjoint	Commission finance et activités économiques, Office Municipal des Sports et de la Culture (OMSC) et toutes autres commissions à la demande du maire.
Luc	DUSSAUSSOY	conseiller	Commissions voies goudronnées, trottoirs, chemins communaux, fossés et ruisseaux. Gestion du cimetière.
Cyriaque	LOURDEZ	conseiller	Aménagement, embellissement du village, environnement et office du tourisme.

À la suite de l'exposition *Beuvarde vu du ciel*, Madame Colette Lefèvre a retrouvé 2 cartes postales dont elle fait profiter *Le Petit Journal*. La rédaction l'en remercie.



Un administré, un élu, un ami nous a quitté, José ROSENDO, conseiller municipal est parti, sans faire de bruit, comme il avait mené sa vie jusque-là.

À la disposition de tous, pompier volontaire et élu depuis de longues années, José avait chevillé au corps la notion du service public qui pourrait plutôt se définir comme service au public. Toujours prêt à aider les personnes en demande ou en difficulté, il s'acquittait de ces charges avec discrétion, gentillesse et compétence.

En sa qualité de conseiller municipal, il était toujours, pour la commune et pour son maire, d'une grande disponibilité et ses avis étaient toujours éclairés et appréciés. Ses conseils étaient de bon sens. Ses actions dans les différentes commissions communales ou au foyer rural, dont il était le président, menaient toujours à des résultats probants.

À Annie, sa femme, à ses enfants et à toute sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances et, le cœur lourd, nous constatons que nous avons perdu un administré, un élu, un ami qui ne sera jamais remplacé.

## ECHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### CONSEIL MUNICIPAL du 29 mai 2013 (extraits)

#### OBJET : VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le maire a réuni :
- les adjoints,
- la commission « affouage »,
- les présidents des associations,
- la commission « embellissement »,
- les présidents de commissions,
- la commission « cimetière »,
- les mardis 30 avril, 07 et 21 mai 2013.
- le 02 avril 2013.
- le 04 avril 2013.
- le 09 avril 2013.
- le 14 avril 2013.
- le 21 avril 2013.

#### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS FDS POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

- Le maire informe et propose à l'assemblée :
- après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,
- de solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2013 :

N° opération	Nature des travaux	Appellation et n° de la voie	Longueur	Montant global de l'opération T.T.C.	Montant H.T. retenu	Montant de la subvention en Euros	Taux	Charge communale
13-5113	voirie	VC rue de la Haute Laine	3,00 ml	3 172,15 €	900,00 €	414,00 €	46%	2 758,15 €
Montant du projet				3 172,15 €	900,00 €	414,00 €	46%	2 758,15 €

- de s'engager :

- à affecter à ces travaux la somme de 3 172,15 €, sur le budget communal,
- à les réaliser dans un délai de trois ans, depuis le FDS 2010, à partir de la date de notification.

Proposition acceptée à l'unanimité.

## Les Marinettes



L'association *Les Marinettes* a repris les cours de danses de majorettes tous les mercredis, de 15h à 16h30, dans la salle communale de Beuwardes.

Dès septembre de nouvelles petites Marinettes sont venues nous rejoindre et découvrir avec joie et bonne humeur la marche et le maniement du bâton. Nous souhaitons la bienvenue à Ilona, Jade et Mathilde.

En ce début de rentrée les *Marinettes* ont présenté lors de la Fête des Sports à Fère-en-Tardenois une belle prestation de leurs danses.

Elles ont également participé à la fête du village à la fin du mois de septembre et les membres de l'association ont tenu une buvette et vendu de bonnes pâtisseries confectionnées par les parents que nous remercions encore.

Cette année encore les *Marinettes* vous réservent de beaux spectacles et espèrent vous voir nombreux pour encourager grâce à vos applaudissements les majorettes de notre village.

A très bientôt ....

## Judo-Club Espoir du Tardenois



### Quelques nouvelles de nos judokas beuwardois.

Après une place de 3<sup>ème</sup> au championnat de l'Aisne benjamins et une 7<sup>ème</sup> place au championnat de Picardie (pour la saison passée), cette année Alexandru MARIOARA (à gauche sur la photo) a bien débuté sa saison dans la catégorie minimes en terminant 2<sup>ème</sup> de la sélection départementale qui s'est déroulée le dimanche 06 octobre 2013 au dojo départemental de Tergnier.

Il a ainsi obtenu sa sélection en équipe minimes de l'Aisne et ira combattre dans les Yvelines, le lundi 11 novembre 2013, lors d'une rencontre inter-départements. Quant à Gaëtan HONNONNS (au centre sur la photo), après une 5<sup>ème</sup> place au championnat de l'Aisne benjamins et une place de 3<sup>ème</sup> au championnat de Picardie (l'an passé), il termine, cette année 1<sup>er</sup> de la sélection départementale de l'Aisne. Celui-ci de part son année de naissance reste dans la catégorie benjamins.

Nous félicitons ces 2 athlètes et nous leur souhaitons bonne chance pour cette saison qui ne fait que commencer...

Et sachez que de nombreux autres judokas beuwardois vont encore vous surprendre dans les semaines à venir : Loÿn BELLANCE, Aÿstair CHERY-REFFORT, Elyne et Julia DETRE, Matthys DOLIGNON, Shariëen DOULE, Andrew, Cassandra et Solveig DUMESNIL, Oriane GUILLOIN, Matthieu LEMAIRE, Clara PELLEGRINI et Anton VADDE.

## Projet éducatif des classes de Mesdames Olivier et Douchet - CM1/CM2

Lundi 4 novembre :	Lecture + étude : Lettres de soldats La Marsaillaise Écoute d'un roman : Cheval de guerre		
Mardi 5 novembre :	Lecture + étude : Extrait de roman sur la 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale Apprentissage : La Marsaillaise Écoute d'un roman : Cheval de guerre		
Mercredi 6 novembre :	Lecture + étude : Extrait de roman sur la 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale Arts visuels : La destruction et le chaos (avec Guernica de Picasso en histoire de l'art A partir d'une image d'un paysage, d'une ville, d'un village, représentation du chaos (découpages, collages, feutre noir)		
Jeudi 7 novembre :	Lecture + étude : Texte explicatif sur le 11 novembre Apprentissage : La Marsaillaise Écoute d'un roman : Cheval de guerre Atelier : Lettre de soldats par groupes de 4 ou 5 élèves Écoute d'un roman : Cheval de guerre Vision d'un DVD Cheval de guerre		
Lundi 11 novembre	Déplacement au Monument aux Morts Lecture du texte des Anciens combattants (4 enfants) Dépôt de la gerbe de fleurs avec Monsieur le Maire (2 enfants) Porte drapeaux (2 enfants) Lecture de lettres rédigées par les élèves (4 enfants) Chant de la Marsaillaise (tous)		
Mardi 12 novembre	Lecture + étude Journal de la 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale Compte-rendu Arts visuels La destruction et le chaos (suite et fin)		
Mercredi 13 novembre	Voyage pédagogique La Caverne du Dragon et le Chemin des Dames		
Jeudi 14 novembre	Compte-rendu Discussion et relation écrite à propos du voyage du 13 novembre		
Vendredi 15 novembre	Lecture + étude Journal de la 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale Film documentaire sur la 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale Vision d'un DVD		
Lundi 18 novembre	Voyage pédagogique Le cimetière de Belleau Suite et fin du projet		



## OBJET : REPRÉSENTATIVITÉ DES COMMUNES AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TARDENOIS

En application de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales une nouvelle composition des EPCI à fiscalité propre doit être fixée à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux ;

Cette nouvelle composition est déterminée soit par accord local à la majorité qualifiée des communes membres ou à défaut d'accord (et pour les communes urbaines et métropoles) à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne en application des III à VI de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales.

Vu l'article L.5211-6-1 I du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération prise par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Tardenois en date du 25 mars 2013 ;

Considérant que la commune de Beuvardes est membre de la Communauté de Communes du Tardenois ;

Considérant qu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux, tous les EPCI à fiscalité propre changeront de nombre de conseillers et de répartition des sièges ;

Considérant qu'en cas d'accord local, les communes membres doivent délibérer sur cette nouvelle composition 3 mois après la notification de la délibération prise par la Communauté de Communes du Tardenois ;

Considérant qu'en cas d'accord local, le nombre total de sièges ne peut excéder de plus de 25% le nombre de sièges qui serait attribué en application de l'article L.5211-6-1 III et IV et que la répartition des sièges tient compte de la population de chaque commune ;

Considérant que le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Tardenois propose d'opter pour la représentation avec accord des conseils municipaux, qui permet de fixer le nombre de sièges du conseil communautaire à 41, et à 12 le nombre maximum de vice-présidents ;

Considérant la future composition du conseil communautaire comme suit :

Nombre de communes	20
Population municipale de la CCT	7 647
Nombre de sièges réglementaires	22
Nombre de sièges de droit	11
Nombre de sièges supplémentaires (22+11x25%)	8
Total des sièges	41
Nombre de VP possible (30%)	12
<b>RÉPARTITION</b>	
FÈRE EN TARDENOIS	18
BEUVARDES	3
COULONGES COHAN	2
VILLERS SUR FÈRE	2
LES 16 AUTRES COMMUNES	1
TOTAL	41

**Conte de la classe de CM1/CM2**

Il était une fois, dans un pays très très lointain, à côté de l'Angleterre, une princesse qui cherchait un prince. Elle le voulait beau, charmant, intelligent, combatif, drôle et riche. Il ne devait avoir aucun défaut. Elle avait beau chercher autour de son château, elle n'en trouva pas. Elle décida d'aller en ficorne visiter tous les continents. Elle alla en Asie, au Japon, à Tokyo.

Ophélie, la princesse, décida de passer une annonce dans un journal. En attendant les réponses, elle décida d'aller dans un hôtel pour se reposer, aller se promener ou elle rencontra un petit chien mignon, marron et noir. Il était abandonné, elle l'adopta. Quelques jours après, elle reçut plusieurs réponses arrivées par pigeon voyageur. Elle en choisit une et alla rendre visite à son expéditeur. Il était super beau, super drôle, super intelligent et super riche. Le chien aboya et la mis en garde en lui disant que c'était une sorcière transformée. Elle l'aima quand même. Elle le ramena à dos de ficorne à son château et décida de se marier avec lui bien que son compagnon, le petit chien, lui dise « non, ne l'épouse pas ». Pour sauver sa maîtresse, il décida d'aller chez la sorcière. Là-bas, il réussit à entrer et à voler le livre de sortilège de la sorcière. Dans ce livre, il chercha la formule magique pour que la sorcière reprenne sa véritable apparence. Il arriva juste au moment où Ophélie et le magnifique prince échangeaient leurs alliances. Oscar, le petit chien, prononça la formule magique et le magnifique prince redeint une hideuse sorcière. Ophélie demanda à ses gardes d'emmener la sorcière dans un cachot sans son livre de sortilège et sa baguette et elle y restera toute sa vie.

Ophélie alla dans sa chambre où elle pleura sans cesse cinquante jours jusqu'au moment où elle décida d'aller en Afrique chercher son prince. Elle atteignit sa ficorne et partit. Elle chercha partout pendant des jours ... Un jour, en plein milieu du désert, elle rencontra une africaine qui avait très soif. Son fidèle ami, Oscar, sortit le livre de sortilège avec lequel il fit apparaître un oasis. L'africaine fut très contente, elle courut chercher de l'eau à l'oasis puis expliqua à Ophélie qu'elle était une voyageuse de bonne aventure. Elle demanda alors à Ophélie son plus grand souhait. La princesse répondit : trouver un prince. La disense de bonne aventure lui dit de retourner chez elle et qu'à 12 332 pieds de chez elle, elle trouverait son prince charmant. Elle voulut retourner chez elle mais elle se perdit dans le désert. Au bout de 10 jours, elle vit une drôle de tache blanche dans le ciel. Elle eut très peur. C'était un fantôme qui l'aida à rentrer chez elle. Elle alla voir à 12 332 pas de chez elle et rencontra un chasseur moche, bête, pauvre, non combatif, triste. Elle s'enfuit en hurlant quand le fantôme du désert lui cria « arrête-toi sur le champ et fais-moi une fois de plus confiance, épouse cet homme, une surprise t'attend ». Elle réfléchit pendant 5 jours et vu qu'elle n'avait trouvé personne pendant des années, elle décida d'écouter le fantôme et d'épouser le chasseur.

Elle prépara son mariage et épousa le chasseur. Au moment où ils échangeaient leurs alliances et où ils se firent un bison, un feu d'artifice se déclencha et le chasseur se transforma en un beau prince charmant, intelligent, combatif, drôle et riche.

Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

Classe CM1/CM2 : Clara T Lucas Le Manon G  
Marily L Antony L

**Le conseil municipal,**  
- après vote de l'ensemble des présents, décide, à l'unanimité, de ne pas accepter la répartition ci-dessus et de proposer une répartition avec l'option 2, c'est-à-dire, un conseil communal composé de 36 conseillers et de 7 vice-présidents.

La composition du conseil communal serait la suivante :

Total des sièges	36
Nombre de VF possible (30%)	7
<b>RÉPARTITION</b>	
FÈRE EN TARDENOIS	14
BEUVARDES	3
VILLERS SUR FÈRE	2
LES 17 AUTRES COMMUNES	1
TOTAL	36

**OBJET : ADHÉSION DE LA COMMUNE DE BOHAIN À L'USEDA**  
- la ville de BOHAIN a sollicité son adhésion à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA).  
Cette demande a fait l'objet d'un avis favorable de la part du Comité Syndical de l'USEDA en date du 28 novembre 2012.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

**OBJET : TARIFS DIFFÉRENCIÉS POUR LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE**

Le maire propose à l'assemblée :

- de différencier les tarifs pour la location de la salle communale en appliquant 2 tarifs :

Tarif 1	du 1 <sup>er</sup> octobre	au 30 avril
Tarif 2	du 1 <sup>er</sup> mai	au 30 septembre
- les tarifs seront les suivants :		
Tarif 1	200,00 €	300,00 €
Tarif 2	160,00 €	260,00 €
- Administrés - Autres		

Gratuité pour les associations.  
Dépôt, à la réservation de 2 chèques de caution d'un montant de :

- 300,00 € et 400,00 €, par tous, associations comprises.

Tarifs applicables à partir du 01 juillet 2013.

Proposition acceptée à l'unanimité.

**OBJET : POINT SUR LES TRAVAUX ET INSTALLATIONS DANS LA COMMUNE**

**TRAVAUX ET INSTALLATIONS TERMINÉS, EN COURS, PRÉVUS, EN ATTENTE, À ETUDIER, COMMANDÉS, REMIS, ANNÉE 2013**

Designation	Coût	Subventions	Divers
Restauration de la Mariarne	800,00		EN ATTENTE
mairie Trou/cave dans la cour	3 922,37	70 304,24	EN ATTENTE
Toiture			EN ATTENTE

**Le mois de septembre est arrivé avec les joies et les pleurs de la nouvelle rentrée...**

**Nos journalistes en herbe ont mené l'enquête dans l'école :**

M<sup>me</sup> Maryvonne Martel est enseignante en maternelle. Le matin, elle s'occupe de 7 élèves de T.P.S., 15 élèves de P.S. et de 5 élèves de M.S. L'après-midi, elle a 1 élève de T.P.S., 11 de P.S. et 17 de M.S. puisqu'elle accueille les M.S. de M<sup>me</sup> Commerçon. M<sup>me</sup> Martel n'a pas pleuré, nous sommes très fiers d'elle, même si certains de ces élèves ont pleuré. Pour s'occuper de tout ce petit monde, M<sup>me</sup> Martel est aidée par M<sup>me</sup> Marie Tailliefer qui fait fonction d'A.T.S.E.M. et M<sup>me</sup> Valérie Lourdez également A.T.S.E.M. et accompagnatrice scolaire. Elles trouvent que la rentrée s'est bien passée même si beaucoup d'enfants ont pleuré.

M<sup>me</sup> Corinne Commerçon, enseignante en maternelle, s'occupe d'une classe de 12 élèves de M.S et 10 élèves de G.S. L'après-midi, ses M.S. vont chez M<sup>me</sup> Martel et M<sup>me</sup> Commerçon accueille les G.S de M<sup>me</sup> Wilmart, soit un total de 16 élèves de G.S. La rentrée s'est très bien passée pour les élèves ainsi que pour la maîtresse. M<sup>me</sup> Commerçon travaille avec M<sup>me</sup> Aline Dupont, A.T.S.E.M.

M<sup>me</sup> Dupont précise : « J'aide la maîtresse dans les activités quotidiennes des élèves. La rentrée s'est très bien déroulée ».

M<sup>me</sup> Cynthia Monticelli, maîtresse de CP, a 23 élèves dans sa classe. Elle a passé une bonne rentrée même si les règles de vie sont difficiles à mettre en place. Dans la classe de CP, il y a 2 A.V.S. (auxiliaire de vie scolaire) qui aident des élèves : M<sup>me</sup> Odile Lafleur et M<sup>me</sup> Patricia Leroux qui trouvent que la rentrée s'est bien passée car la maîtresse est très sympathique et elle se plaît à l'école de Beauvards.

M<sup>me</sup> Bénédicte Wilmart, maîtresse de GS/CB1, a 24 élèves dans sa classe. La rentrée pour les élèves s'est bien passée, ils l'ont trouvée excellente même s'ils voulaient rester en CP où ils aimaient leur ancienne maîtresse. Certains élèves étaient pressés de retrouver leurs copains, d'autres ne voulaient pas revenir à l'école car ils étaient stressés. Pour la maîtresse de GS/CB1, tout s'est bien passé aussi.

M<sup>me</sup> Elodie De Jésus Francisco s'occupe d'une classe de 23 élèves de CE2. Certains élèves ont adoré la rentrée car ils s'ennuyaient en vacances, d'autres auraient préféré rester couchés. La maîtresse a passé une rentrée particulière avec son changement de classe, mais tout s'est déroulé correctement.

M<sup>me</sup> Valérie Olivier-Ternuel, directrice et enseignante de CM1/CM2, a 16 élèves. Sa rentrée s'est bien passée, elle aime bien sa classe située près du parking. La rentrée des élèves a été un peu stressante mais excellente dans l'ensemble.

M<sup>me</sup> Delphine Douhet, enseignante de CM2, a 21 élèves. Sa rentrée s'est bien passée même s'il a fallu prendre des nouveaux repères autant pour la maîtresse qui a changé de classe que pour les élèves qui reviennent d'Épieds.

Dans cette école, travaillent aussi M<sup>me</sup> Terrien et M<sup>me</sup> Léofoïd qui sont agents de cantine et dames d'entretien. Elles trouvent que c'est une rentrée ordinaire. Pour les aider le midi, M<sup>me</sup> Chantal Simmen et M<sup>me</sup> Marie Tailliefer viennent en renfort.



Théo HERRERA  
Lenny LEFFVRE  
Kylian LEVEQUE  
Rodolphe VINCENT

Désignation	Coût	Subventions	Divers
Lavoir/fontaine - toiture - charpente - pavés - entourage			À ÉTUDIER À ÉTUDIER À ÉTUDIER
Sécuriser la rue de Tabouret 1 <sup>ère</sup> tranche	22 000,00	DETR + FDS	TERMINE
Réfection de la clôture du cours de tennis	1 360,00		TERMINE
Espace récréatif	24 518,00	CAF+CDL+RESERVE PARLEMENTAIRE	EN COURS
Sécuriser l'entrée des écoles	24 200,00	DETR	TERMINE
Travaux extérieur + métallerie			
Columbarium	4 772,04	RESERVE PARLEMENTAIRE	EN COURS
Toiture du garage de la boulangerie	3 900,00		REMIS
Conduit du four à pain de la boulangerie	3 000,00		REMIS
Porte coulissante pour garage boulangerie	1 600,00		TERMINE
Installation d'une armoire NRA ZO		Pris en charge inté- gralement par le C.G.	TERMINE
Barrières chemin de Reims	420,00		COMMANDE EN ATTENTE
Nouveaux éclairages publics	3 070,00	USEDA	EN COURS
2 <sup>ème</sup> tranche			
Défense incendie	6 700,00	USESA	TERMINE 1 <sup>er</sup> plan
Salense	622,00	DETR + RESERVES PARLEMENTAIRES	TERMINE COMMANDE
Lame de déneigement	6 374,68		
Tonduse débroussailluse	2 212,60		TERMINE
Radar pédagogique	1 436,33		TERMINE
Chauffage de la salle communale	5 480,00	DETR + RESERVE	TERMINE
Défibrillateur	2 400,00	DETR + RESERVE PARLEMENTAIRE	EN COURS
Travaux rue de la Haute Borne	2 487,68	FDS	TERMINE À TERMINER
Travaux devant la mairie	3 205,28	FDS	TERMINE
Travaux rue de Haute laine		FDS	TERMINE
Travaux Chemin d'Artois	7 300,00	USESA	EN COURS
Travaux rue de Haute laine	6 300,00	USESA	TERMINE
Matériel informatique + logiciel	5 037,00	DETR + RESERVE PARLEMENTAIRE	EN COURS
Remplacement des éclairages publics (lampes)	7 100,00	USESA	EN COURS
Arches pour entrées de village	7 900,00	RESERVE PARLEMENTAIRE	EN COURS
Chauffage salle annexe CP	550,00		EN COURS
Garde-corps pont de la Harleine	1 410,00	LALY	EN COURS
Réfection de la clôture du court de tennis	740,00	LALY	EN COURS

## Club du 3<sup>ème</sup> Âge

Le Club du 3<sup>ème</sup> Âge de Beuvardes organise une sortie pour le nouveau spectacle de Yves DUTEL

en concert le samedi 29 mars 2014

Les personnes intéressées seraient aimables de se faire connaître rapidement afin de retirer les billets le plus vite possible pour être assez bien placées.

Prix : 32 € (individuel)

28 € (groupe de plus de 10)

Se faire connaître au 03 23 71 22 24

Si vous désirez voir pour la dernière fois

Âge Tendre et Tête de Bois

Au Millésium à EPERNAY

Spectacle le 23 mai 2014 à 14h30

Prix catégorie 1 : 54 €

Prix catégorie 2 : 50 €

Plus le prix du car si il y a assez de personnes.

Pour pouvoir réserver, demande d'inscription le plus rapidement possible au 03 23 71 22 24

Peut-être êtes-vous intéressés pour vos enfants et petits-enfants par ce spectacle :

Rêve de Noël

Le Kabaret des enfants (Tingoux)

Mercredi 11 décembre 2013

Séance à 14h00 et à 16h30



## Ecocitoyenneté à l'école

Tous les élèves du regroupement de Beuvardes, équipés de gants et chasubles, ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par une marque de distribution.

A cette occasion, M. Vivien Varoqueaux, ambassadeur du tri à la Communauté de Communes du Tardenois (CCT), était invité. Il a pu expliquer aux enfants comment trier les déchets ramassés

(papiers, canettes, bouteilles, bouteilles, mégots, ferrailles).



## CONSEIL MUNICIPAL du 02 juillet 2013 (extraits).

### OBJET : VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le maire a réuni :

- Les adjoints,

les mardis 11 et 25 juin 2013.

- La commission « routes »,

le 04 juin 2013.

- Les présidents des associations,

le 12 et 26 juin 2013.

### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN DE SOLIDARITÉ (FDS)

- Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général

relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,

- sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2013 pour les travaux suivants :

N° opération	Nature des travaux	Appellation et n° de la voie	Longueur	Montant global de l'opération T.T.C.	Montant H.T. retenu	Montant de la subvention en Euros	Taux	Charge communale	Montant du projet		
									€	€	€
11-5154	voirie	VC 13 rue de la Haute Borne	8.00 ml	3 109,53 €	2 400,00 €	1 104,00 €	46%	2 005,53 €			
13-5127	voirie	RD 967 rue de Fère	9.50 ml	3 205,28 €	1 900,00 €	874,00 €	46%	2 331,28 €			
				6 314,81 €	300,00 €	1 978,00 €	46%	4 336,81 €			

- s'engage :

- à affecter à ces travaux la somme de 6 314,81 € sur le budget communal,

- à réaliser ces travaux, dans un délai de trois ans, depuis le FDS 2010, à partir de la date de notification.

Proposition acceptée à l'unanimité.

### OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS FDS POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

- Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général

relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,

- sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2014 pour les

travaux suivants :

- s'engage :

- à affecter à ces travaux la somme de 19 022,38 € sur le budget communal,

- à réaliser dans un délai de trois ans, depuis le FDS 2010, à partir de la date de notification.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Nature des travaux	Appellation et n° de la voie	Longueur	Montant de l'opération T.T.C.	Montant de l'opération H.T.	Montant du projet	
					€	€
	voirie	395 ml	19 022,38 €	15 905,00 €	19 022,38 €	15 905,00 €

## OBJET : ADHÉSION DE LA COMMUNE DE FRESNES-EN-TARDENOIS AU SYNDICAT

### SCOLAIRE DE BEUVARDES

Lors du conseil municipal du 29 mai 2012, le maire a rappelé à l'assemblée que, par délibération n°01 du 21/02/2012, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS au syndicat scolaire « le point du jour » de BEUVARDES.

Il s'avère aujourd'hui, après renseignements demandés à la sous-préfecture, que le syndicat scolaire de FRESNES-en-TARDENOIS/CIERGES/COURMONT/SERGY/RONCHÈRES n'est pas officiellement dissout. La commune de FRESNES-en-TARDENOIS ne peut donc pas intégrer le syndicat scolaire de BEUVARDES.

Par délibération n°3 du 29 mai 2012, les membres du conseil municipal ont décidé, à l'unanimité :

- d'annuler la délibération n°01 du 21/02/2012,

- d'accepter les élèves issus de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS par dérogation,

- d'attendre plus amples renseignements avant de prendre une nouvelle délibération acceptant ou non l'adhésion de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS au syndicat scolaire « le point du jour » de BEUVARDES.

Par courrier du 25 janvier 2013, Madame la sous-préfète informe que le conseil municipal de FRESNES-EN-TARDENOIS a demandé son adhésion au syndicat scolaire le point du jour de BEUVARDES.

Le maire propose à l'assemblée :

- d'accepter cette proposition.

- Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, aux conditions suivantes :

- redéfinir le nombre de délégués de chaque commune, en fonction du nombre d'élèves scolarisés.

- spécifier que le regroupement doit être réel, c'est-à-dire que la classe déplacée à EPIEDS regagne le regroupement à BEUVARDES. Cela sous-entend que le comité syndical accepte la construction d'une nouvelle salle de classe pour accueillir les élèves déplacés à EPIEDS.

- notifier que toutes les communes adhérentes acceptent les investissements nécessaires et obligatoires permettant un fonctionnement normal des écoles.

### OBJET : DÉSIGNATION DES RUES

Le maire informe et propose à l'assemblée :

- suite aux conclusions du travail de la commission adéquate, il est proposé de renommer les rues suivantes :

« rue d'Artois »

- rue perpendiculaire à la rue de la Cloterie, nommée « rue de la Cloterie » renommée :

« rue de la Grenouillère ».

Proposition acceptée à l'unanimité.

## OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE (DM2) CONCERNANT LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL

- suite au vote du budget communal 2013, il y a lieu de réajuster les crédits alloués à certains articles.

- de prendre une décision modificative du budget communal 2013 afin de régulariser cette situation.

## OBJET : ADHÉSION DE LA COMMUNE DE FRESNES-EN-TARDENOIS AU SYNDICAT

### SCOLAIRE DE BEUVARDES

Lors du conseil municipal du 29 mai 2012, le maire a rappelé à l'assemblée que, par délibération n°01 du 21/02/2012, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS au syndicat scolaire « le point du jour » de BEUVARDES.

Il s'avère aujourd'hui, après renseignements demandés à la sous-préfecture, que le syndicat scolaire de FRESNES-en-TARDENOIS/CIERGES/COURMONT/SERGY/RONCHÈRES n'est pas officiellement dissout. La commune de FRESNES-en-TARDENOIS ne peut donc pas intégrer le syndicat scolaire de BEUVARDES.

Par délibération n°3 du 29 mai 2012, les membres du conseil municipal ont décidé, à l'unanimité :

- d'annuler la délibération n°01 du 21/02/2012,

- d'accepter les élèves issus de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS par dérogation,

- d'attendre plus amples renseignements avant de prendre une nouvelle délibération acceptant ou non l'adhésion de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS au syndicat scolaire « le point du jour » de BEUVARDES.

Par courrier du 25 janvier 2013, Madame la sous-préfète informe que le conseil municipal de FRESNES-EN-TARDENOIS a demandé son adhésion au syndicat scolaire le point du jour de BEUVARDES.

Le maire propose à l'assemblée :

- d'accepter cette proposition.

- Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, aux conditions suivantes :

- redéfinir le nombre de délégués de chaque commune, en fonction du nombre d'élèves scolarisés.

- spécifier que le regroupement doit être réel, c'est-à-dire que la classe déplacée à EPIEDS regagne le regroupement à BEUVARDES. Cela sous-entend que le comité syndical accepte la construction d'une nouvelle salle de classe pour accueillir les élèves déplacés à EPIEDS.

- notifier que toutes les communes adhérentes acceptent les investissements nécessaires et obligatoires permettant un fonctionnement normal des écoles.

## Mediatheque municipale de Beuvardes

Attention à la modification d'ouverture de la médiathèque au public

	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Matin		10h45 - 11h45	09h30 - 10h30	10h30 - 12h00
Après-midi	16h30 - 18h00	14h00 - 16h30		

### Beuvardes vu du ciel



Succès de l'exposition. Environ 200 visiteurs se sont rendus au Lavoir municipal, le 01 septembre, lors de la brocante du Comité des fêtes.

Depuis, une trentaine de personnes s'est déplacée à la médiathèque où l'exposition reste encore visible jusqu'à fin octobre.

À lire les commentaires du Livre d'or, elle a été largement appréciée.

Si vous n'avez pas encore eu le loisir de la voir, profitez des derniers jours d'exposition. Si les heures d'ouverture de la médiathèque ne vous conviennent pas, adressez-vous à la mairie, une secrétaire vous ouvrira la porte.

### Renouvellement des collections

Le **Musibus** de la Bibliothèque départementale (BDP) passera à la médiathèque le 12 novembre. À cette occasion, l'ensemble des CD sera échangé. Profitez-en pour faire votre plein de musique, chansons...

De même, le **Bibliobus** permettra le renouvellement d'une grande partie des romans, documentaires, BD, DVD le 14 janvier 2014.

Tous les derniers mercredis de chaque mois, la **navette** de la BDP apporte les ouvrages demandés en urgence par les lecteurs. Si vous avez des demandes particulières n'hésitez pas.

### Appel à bénévoles

Elodie Schreiber est désormais responsable de la médiathèque municipale.

Pour assurer les diverses activités de la médiathèque, elle a besoin de travailler avec des bénévoles. Vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à contacter Elodie à la médiathèque ou à la mairie.

Chaque participation sera bienvenue.

(tel. 0323712015) (@mail : [mediatheque\\_beuvardes@orange.fr](mailto:mediatheque_beuvardes@orange.fr))

### Printemps des Conteurs

De nouveau, le Printemps des Conteurs honorerà la commune le 01 avril 2014. Retenez cette date. Ce n'est pas un poisson d'avril !

### Rappel

Les Conseils généraux des départements ont obligation d'assurer un service de lecture publique pour les communes de moins de 10 000 habitants. Dans l'Aisne comme ailleurs, c'est la Bibliothèque départementale qui assure ce service et assiste les bibliothèques municipales dans leur tâches.

Dans ce contexte, la médiathèque municipale de Beuvardes est **ouverte à tous**, l'**inscription** (obligatoire pour l'emprunt d'ouvrages) est **gratuite**. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour consulter les ouvrages sur place, utiliser les ressources électroniques et multimédia (cdrom, DVD, internet, logiciels bureautiques entre autres..)



# Comité des fêtes

## SOIRÉE BEAUJOLAIS

Le samedi 23 novembre 2013, à partir de 20 h00 à la salle communale de Beauvardes, sera organisée par le Comité des fêtes une soirée beaujolais.

Un dîner dansant animé par Ghislain pourra éventuellement se clôturer autour de jeux de cartes suivant le souhait de chacun.

Pensez dès à présent à réserver votre soirée.



## MARCHE DE NOËL

Le samedi 07 décembre et le dimanche 08 décembre 2013, aura lieu sur la place des écoles, aux écoles et dans la salle communale, le traditionnel marché de Noël.

Le Comité des fêtes qui sera l'organisateur de cette manifestation, vous promet un week-end riche en animations et en expositions.

Afin de décorer les différents lieux où se dérouleront le marché de Noël, le Comité des fêtes recherche des décorations traditionnelles mais également lumineuses.

Contact : Céline : 06.03.72.41.90  
Veronique : 06.72.01.41.51

Nous vous remercions par avance et comptons sur votre participation.



### COMMUNE DE BEUVARDES BUDGET COMMUNAL

#### DÉPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 020 DÉPENSES IMPRÉVUES	article 020 dépenses imprévues d'investissement	- 117,00 €
Chapitre 16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	soit un total après décision modificative de 283,00 € au chapitre 020	
ARTICLE 1641	article 1641 emprunts en euros	+ 117,00 €
	soit un total après décision modificative de 15 048,59 € à l'article 1641	

Proposition acceptée à l'unanimité.

#### OBJET : CANDIDATURE DE LA COMMUNE AU PRINTemps DES CONTEURS 2014

Le maire informe et propose à l'assemblée :  
- L'association « Des Livres pour Tous », qui gère la bibliothèque est dissoute au 30 juin 2013. La commune reprend à sa charge la gestion complète de la bibliothèque/médiathèque, à compter du 01 juillet 2013.  
Le personnel d'animation assurera le fonctionnement de la bibliothèque/médiathèque. La commune de Beauvardes accueille depuis plusieurs années « le printemps des conteurs », et souhaite se porter candidat, dès maintenant, pour le « printemps des conteurs 2014 ». Comme pour les années précédentes, la commune de Beauvardes participera aux frais demandés par le Conseil Général.  
Le maire propose à l'assemblée :  
- d'accepter la candidature de la commune de Beauvardes au « printemps des conteurs 2014 ». Proposition acceptée à l'unanimité.

#### OBJET : PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DE L'ÉTANG DE BOUTACHE

Le maire rappelle à l'assemblée (CR du conseil municipal du 26 février 2013). La commune de Beauvardes est enfin propriétaire de l'étang de Boutache (environ 4ha). Les actes officiels signés devant le notaire sont en notre possession :  
- acte de vente de R.F.F. à la commune de Beauvardes pour l'euro symbolique,  
- acte de rétrocession, par un bail emphytéotique de 99 ans, au conservatoire d'espaces naturels de Picardie permettant, à celle-ci, en collaboration avec la commune de mettre en valeur le site.  
Le maire informe l'assemblée.  
Le conservatoire d'espaces naturels de Picardie propose un projet d'aménagement et valorisation de l'étang de Boutache.  
Le projet ne devrait pas dépasser la somme de 15 000,00 €. La commune sera maître d'ouvrage du projet.  
Le conservatoire se charge de l'appel à projet, vraisemblablement, vu la somme, en procédure adaptée et du montage des demandes de subventions à l'AESN et dans le cadre du programme LEADER.  
La commune garde à sa charge les 20 % restant.  
Le maire propose à l'assemblée :  
- d'accepter le principe d'aménagement et de valorisation du site de Boutache.  
- d'accepter le fait que le Conservatoire d'Espace Naturel se charge de toutes les démarches administratives afférentes aux dossiers de financement.  
- de participer à hauteur de 20% à la réalisation de ce projet.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

**OBJET : VIE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Le maire a réuni les adjoints
  - Le CCAS s'est réuni
  - Le bureau syndical du SIVU s'est réuni
- les mardis 27 août et 10 septembre 2013.  
le jeudi 12 septembre 2013.  
le lundi 16 septembre 2013.

**OBJET : DEMANDE DE RETRAIT DE L'U.S.E.S.A. DES COMMUNES DE COURTHIEZY ET DE DORMANS (SOILLY)**

Le maire informe le conseil municipal :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2011 portant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Département de la Marne,
- Vu l'arrêté préfectoral du 09 novembre 2012 autorisant l'adhésion de la commune de COURTHIEZY à la Communauté de Communes des Coteaux de la Marne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013,
- Considérant que la Communauté de Communes des Coteaux de la Marne, compétente en matière de production et de distribution en eau potable, sollicite par délibérations du 11 février 2013 et 25 juin 2013, le retrait de l'U.S.E.S.A. des communes de COURTHIEZY et de DORMANS (pour le hameau de SOILLY),
- Vu l'article L5211-19 fixant les conditions de retrait d'une commune d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale,

Le maire propose à l'assemblée :

- d'approuver la décision du comité syndical de l'U.S.E.S.A. en date du 26 juin 2013,

Proposition acceptée à l'unanimité.

**OBJET : DEMANDE D'ADHÉSION À L'U.S.E.S.A. DE LA COMMUNE DE MAROLLES**

Le maire informe et propose au conseil municipal :

- La commune de MAROLLES a sollicité son adhésion à l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (U.S.E.S.A.).
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article L5211-18 fixant les conditions du périmètre d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale,
- Vu l'article L1321-1 et suivants, fixant les règles d'application en cas de transfert de compétence,

Le comité syndical de l'U.S.E.S.A. lors de sa séance du 26 juin 2013, a émis un avis favorable à cette demande,

Proposition acceptée à l'unanimité.

**OBJET : MISE EN CONFORMITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Le maire informe et propose à l'assemblée :

- l'U.S.E.D.A. envisage la mise en place concernant l'éclairage public des nouveaux équipements suivants :
  - 2 radiolites
- Le coût total des travaux s'élève à 3 863,61 € H.T.

En application des statuts de l'U.S.E.D.A., la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes).

Sur le coût total des travaux, la contribution de la commune est de 760,00 €.

Le montant de cette dépense sera inscrit au budget primitif 2014 de la commune, en investissement à l'article 21534.

Ils ne pouvaient ignorer ce que pourrait être leur sacrifice, les recruteurs ne leur cachaient pas les dangers qu'ils allaient courir : la capture, la torture et souvent la mort. Certains reculaient devant une telle abnégation, d'autres en acceptaient toutes les conséquences et se sentaient prêts à courir tous les risques exaltants de la lutte sans merci.

Beaucoup furent victimes de leur renoncement, ils avaient fait le don de leur vie et il fut total. Combien d'adultes, de pères de famille, de jeunes, à qui la vie souriait, n'échappèrent pas à un triste destin ?

Cette forme d'holocauste ne fut pas vain. Le constat harcelé de ceux que l'ennemi appelait « terroristes » inquiétait les hitlériens, gênaient les mouvements de leurs troupes. Et, lors de l'ultime bataille du prodigieux débarquement de la délivrance, le chef des alliés, le Général Eisenhower déclara, après tant d'autres, que le rôle de la Résistance avait été très important et avait contribué pour beaucoup à la réussite de l'opération... ».

Suite dans le prochain numéro du petit journal.

**UNE NOUVELLE ENTREPRISE DANS NOTRE COMMUNE**



*L'Atelier Picard de la 2cv spécialisée dans la restauration, l'entretien et la vente de 2cv et dérivés (dyane, méhari, ami 6, ami 8) est heureux de vous informer de son ouverture.*  
Contact : 06.77.17.54.89  
Mail : atelierpicardde2cv@live.fr  
Accordez-lui le meilleur accueil, merci.

**COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918**



Le lundi 11 novembre 2013, nous commémorerons les 95 ans de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.

Pour honorer tous ces braves, morts pour la patrie, une cérémonie est organisée au monument aux morts de Beuvardes.

Le rendez-vous est fixé à 11h15 devant la mairie.

À la fin de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la commune.

Votre maire  
L. JÉRÔME

## DES PÉLERINS À BEUVARDES

Des pèlerins effectuant le chemin de Saint Martin de TOURS, Messieurs Jean-Marie KIHM et Joachim MAUER, ont fait une escale à BEUVARDES. Ils sont partis de WORMS, en Allemagne, le 25 mai dernier. Ils ont traversé la vallée du Rhin, la vallée de la Moselle, le Luxembourg et le sud de la Belgique pour se rendre à TOURS.

Le 03 juin, ils se trouvaient à BEUVARDES où ils ont été accueillis. Ils venaient d'ÉPERNAY et le lendemain se rendaient à MONTREUIL AUX LIONS. Un accueil chaleureux leur a été réservé. Ils sont partis avec un excellent souvenir de notre commune.

## BEUVARDES ET SON HISTOIRE

*Après l'histoire peu connue d'Onésime PRUDENT-DERVILLERS, un DÉPUTÉ né à BEUVARDES le 1<sup>er</sup> décembre 1849, il me semble très important de rappeler quelques pages de l'histoire plus récente de notre région.*

Aujourd'hui, quand la mémoire fait défaut à certains, que l'Histoire est manipulée par d'autres, le spectre du retour d'une idéologie raciste, antisémite et xénophobe ayant commis d'horribles forfaits et exactions menant à de terribles destructions humaines et matérielles, de désolation en France et dans le monde, il est primordial de faire un rappel de notre histoire récente, afin que nul ne puisse, à un moment donné, invoquer l'ignorance comme excuse.

L. FÉROME

Le récit (extraits) qui débute aujourd'hui est tiré du livre de Paul LAMBIN ayant pour titre : LA RÉSISTANCE dans l'arrondissement de CHÂTEAU-THIERRY (pendant la dernière guerre mondiale de 1939/1945).

## L'esprit de Résistance

«... devant l'ignominie de certains, la veulerie de beaucoup d'autres, des hommes ont senti monter en eux un sentiment fait de honte et de colère, ils se sentaient batonnés par un occupant sûr de lui, arrogant, agissant en maître, en somme, en vainqueur, assuré de l'avoir.

Et ces hommes se sentaient coupables. Ils rentraient en eux-mêmes, pour se sonder, pour écouter la voix de leur conscience, pour se comprendre, et rechercher les moyens d'action. Il fallait s'affirmer, il n'y avait pas d'autre choix que la lutte contre l'opresseur.

Comment pouvait se manifester cette lutte ? En se soulageant d'abord, en transmettant autour de soi le message que l'on recevait de sa propre conscience.

Ce ne fut pas en vain, la France abattue et repliée sur elle-même dans sa douleur, se retrouvait dans son grand passé. L'appel du 18 juin avait été entendu et compris par ceux dont le courage n'avait nullement faibli et qui, eux aussi, croyaient qu'une bataille était perdue mais que la lutte contre l'envahisseur devait continuer. Leur propagande devait réveiller les énergies latentes et les plus audacieux ne tardèrent pas à répondre à l'appel.

C'est de cet état d'esprit, de cette prise de conscience en face d'une réalité brutale que jaillit la résistance. Une forme de sacrifice comparable à celle des volontaires de l'an II qui, face aux hordes ennemies, envahissant le territoire, avaient pris comme devise : « La liberté ou la mort » mot d'ordre repris par les résistants en 1940.

## OBJET : MISE EN PLACE D'UN COFFRET FORAIN

**Le maire informe et propose à l'assemblée :**

- Il serait opportun de solliciter l'U.S.E.D.A. pour la création d'un réseau forain destiné à alimenter 1 coffret à 3 prises, route de Château-Thierry.

- Il précise que les travaux seront réalisés par l'U.S.E.D.A., Union des Secteurs d'Énergies du Département de l'Aisne, autorité concédante du service public de l'électricité, et que ce compteur sera installé gratuitement par E.R.D.F.

- En outre, il ne sera pas réclamé par E.R.D.F. de contrat permanent pour ce compteur ; il sera facturé à chaque fois que nécessaire une mise en service de l'énergie consommée par le pétitionnaire (commune ou forains).

Le coût des travaux s'élève à **4 758,45 € H.T.**

En application des statuts de l'U.S.E.D.A., la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes).

Sur le coût total des travaux, la contribution de la commune est de **2 050,00 €**.

Le montant de cette dépense sera inscrit au budget primitif 2014 de la commune, en investissement, à l'article 21534.

Proposition acceptée à l'unanimité.

## OBJET : EXTENSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Le maire informe et propose à l'assemblée :**

- l'U.S.E.D.A. envisage la mise en place concernant l'éclairage public des nouveaux équipements suivants :

- création de 12 points lumineux (rue de Tabouret, rue du Pré des Irelles, rue des Marais, rue de Fère, rue d'Artois, rue de la Cloterie, rue de la Grenouillère)

7 mâts,  
12 lanternes,  
5 consoles.

Le coût total des travaux s'élève à **17 663,40 € H.T.**

En application des statuts de l'U.S.E.D.A., la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes).

Sur le coût total des travaux, la contribution de la commune est de **10 701,57 €**.

Le montant de cette dépense sera inscrit au budget primitif 2014 de la commune, en investissement, à l'article 21534.

Proposition acceptée à l'unanimité.

## OBJET : DÉLIVRANCE DE COUPES DE BOIS (1)

**Le maire expose et propose à l'assemblée :**

- l'Office National des Forêts propose la délivrance de l'article 1292 des parcelles 19, 20, 21 de la forêt communale de BEUVARDES.

Cette délivrance comporte l'exploitation de 33 arbres et de taillis âgés de 20 ans, sur une surface totale de 4,64 ha.

Le prix d'estimation retenu par l'Office National des Forêts pour cette coupe s'élève à **2 087,00 €**.

Cette délivrance se fera sous la responsabilité des 3 garants désignés : Monsieur Lucien FÉROME, Monsieur Jean-Claude BEYELER et Madame Catherine RICHARD.

Proposition acceptée à l'unanimité.

**OBJET : DÉLIVRANCE DE COUPES DE BOIS (2)**

**Le maire expose et propose à l'assemblée :**

- l'Office National des Forêts propose la délivrance de l'article 1293 des parcelles 17, 18 de la forêt communale de BEUVARDES.

Cette délivrance comporte l'exploitation de 33 arbres et de taillis âgés de 25 ans, sur une surface totale de 3,76 ha.

Le prix d'estimation retenu par l'Office National des Forêts pour cette coupe s'élève à 2 059,00 €.

Cette délivrance se fera sous la responsabilité des 3 garants désignés : Monsieur Lucien JÉRÔME, Monsieur Jean-Claude BEYELER et Madame Catherine RICHARD.

Proposition acceptée à l'unanimité.

**OBJET : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES DE L'ÉTAT POUR L'INSTRUCTION DES ACTES RELATIFS À L'OCCUPATION DES SOLS.**

**Le maire informe l'assemblée :**

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Beuvarde a été approuvé en date du 27 mai 2013 et est opposable aux tiers depuis le 12 juillet 2013.

- la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne soumet une proposition de convention intégrant de nouvelles dispositions concernant l'instruction des actes relatifs à l'occupation des sols pour le compte de la commune.

Ce projet prévoit de confier tout ou partie de l'instruction des actes suivants :

Certificats d'Urbanisme opérationnels (CUB),

Déclarations Préalables (DP),

Permis de construire, d'Aménager (PA) et de Démolir (PD).

La commune gèrera elle-même les procédures ou éléments de procédure simples qui ne présentent pas de difficulté particulière (CU, certificats de non opposition), ainsi que le contrôle de la conformité des travaux.

**Le maire propose à l'assemblée :**

- de déléguer aux services de la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne l'instruction de la totalité des actes d'urbanismes à savoir les Certificats d'Urbanismes opérationnels (CUB), les Déclarations Préalables, les Permis de Construire, d'Aménager et de Démolir.

Proposition acceptée à l'unanimité.

**OBJET : QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS**

**BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2013**

**-1- Constitution du syndicat au 03 septembre 2013**

4 communes :		habitants		élèves scolaires	
BEUVARDES	731	41,90%	75	41,90%	179
ÉPIEDS	398	22,70%	31	17,30%	29
LE CHARMEL	327	18,60%	20	11,20%	24
VILLENEUVE sur FÈRE	301	17,10%	24	13,40%	29
EXTÉRIEUR (Fère en Tardenois, Cierges, Fresnes en Tardenois)					
<b>Totaux</b>	<b>1 757</b>	<b>100,00%</b>	<b>179</b>	<b>100,00%</b>	<b>179</b>

2 entités :

- BEUVARDES  
- ÉPIEDS

157  
22

D'importants travaux ont été entrepris, aussi bien dans le logement que dans le bar, mais également dans le commerce et les lieux de travail et de stockage.

Les jours d'ouverture de la boulangerie : tous les jours de la semaine sauf mercredi

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
06h00 - 13h00	06h00 - 13h00	06h00 - 13h00	06h00 - 13h00	06h00 - 13h00	06h00 - 13h00	06h00 - 13h00
16h00 - 19h00			16h00 - 19h00	16h00 - 19h00	16h00 - 19h00	16h00 - 19h00



La boutique



Le snack



Le fournil

Le plan de travail



La devanture



Bienvenue à Monsieur GAVERIAUX et à Madame LURIN et bonne réussite dans leurs activités.

L'affaire fortement votre attention sur le fait que votre participation assure la pérennité de notre boulangerie.

Mais, oui mais, et ceci était la clé de la réussite, l'organisation locale, était assumée par toutes les associations de notre village, autour du comité des fêtes qui présidait cet événement exceptionnel. Les services de la mairie ont aussi participé activement à la réussite de cette soirée.

Nous n'aurions pas réussi sans l'apport, le travail et la bonne humeur de tous ces bénévoles bevardois qui n'ont compté ni leur temps ni leur fatigue, ni leur extraordinaire disponibilité.

Un administré, élu, a mis gentiment à disposition son terrain. Sans ce prêt, le lieu de la manifestation aurait été problématique. Il n'aurait pas permis d'avoir la même ampleur pour cet événement.

Je ne peux que remercier tous les acteurs ayant œuvré à la réussite de ce spectacle, mais surtout nos présidents d'associations entourés de leurs membres qui ont prouvé, si besoin était, que, avec des bonnes volontés, nous pouvons réussir ce genre de manifestation qui cimentent notre collectivité, dans notre village, pour le bien de tous et toutes.

Un grand merci.

Voire maire  
L. FÉROME



## LA BOULANGERIE OUVRE SES PORTES

Après plusieurs mois de fermeture, la boulangerie de notre village a ouvert ses portes.

Nous n'avons jamais manqué de pain car un dépôt était organisé dans les locaux de la mairie.

Merci aux différents boulangers qui ont bien voulu apporter leur aide pour qu'il n'y ait pas rupture de vente de pain.

### - BEVARDDES

Moyens matériels :

- un accueil périscolaire matin et soir,
- une cantine de 69 rations/tous les jours et 39 occasionnels,
- 7 salles de classe - maternelle TPS/PS/MS

Moyens humains :

- 7 professeurs (dont 1 directrice),
- 2 ATSEM,
- 4 personnels de service.

### - ÉPIEDS

Moyens matériels :

- une cantine de 16 rations/tous les jours et 4 occasionnels,
- 1 salle de classe CMI.
- 1 professeur,
- 1 personnel de service,

Moyens humains :

### BEVARDDES

Maternelles TPS Madame MARTEL 7 élèves

Maternelles PS Madame MARTEL 16 élèves

Maternelles MS Madame MARTEL 5 élèves

Maternelles MS Madame COMMERÇON 13 élèves

Maternelles GS Madame COMMERÇON 10 élèves

Maternelles GS Madame WILMART 06 élèves

Maternelles CE1 Madame WILMART 19 élèves

CP Madame MONTICELLI 23 élèves

CE2 Madame DE JÉSUS FRANCISCO 23 élèves

CM1 Madame OLIVIER TERUEL 09 élèves

CM2 Madame OLIVIER TERUEL 05 élèves

CM2 Madame DOUCHEZ 21 élèves

Total 21 élèves

TOTAL BEVARDDES 157 élèves

CMI Monsieur BLOCK 22 élèves

TOTAL ÉPIEDS 22 élèves

TOTAL DES ÉLÈVES SCOLARISÉS AU REGROUPEMENT SCOLAIRE DE BEVARDDES 179 élèves

### -2- Bilan des inscriptions au 03 septembre 2013

**-3- OBJET : COMPARAISON ANNEES SCOLAIRES 2012/2013 avec 2013/2014**

-3-1- Effectifs des élèves inscrits aux rentrées de 2012/2013 et 2013/2014, par communes

	année scolaire 2012/2013	année scolaire 2013/2014	
BEUVARDES	82	75	
EPIEDS	27	31	
LE CHARMEL	8	20	
VILLENEUVE-SUR-FÈRE	26	24	
EXTERIEURS	30	29	
TOTAL	183	179	-02,20%

**-3-2- Bilan des inscriptions au 05 septembre 2013 à BEUVARDES et EPIEDS**

	année scolaire 2012/2013	année scolaire 2013/2014	
BEUVARDES	161	157	-02,50%
EPIEDS	22	22	00,00%

**-3-3- Évolution du nombre d'élèves mangeant à la restauration sco-**

BEUVARDES	année scolaire 2012/2013	année scolaire 2013/2014	
RATIONNAIRES	70	69	-01,40%
OCCASIONNELS	27	39	+44,40%

EPIEDS	année scolaire 2012/2013	année scolaire 2013/2014	
RATIONNAIRES	11	16	+45,45%
OCCASIONNELS	6	4	-33,33%

**-3-4- Nombre d'élèves par classes pour les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014**

	année scolaire 2012/2013	année scolaire 2013/2014	
Mme MARTEL	28	28	00,00%
Mme COMMERÇON	24	23	-04,20%
Mme MONTICELLI	24	23	-04,20%
Mme DOUCHET	25	21	-16,00%
Mme WILMART	22	25	+13,60%
Mme DE JÉSUS	15	23	+53,30%
Mme OLIVIER	23	14	-39,10%
M. BLOCK	22	22	00,00%
TOTAL	183	179	-02,20%

Les écoles sont l'avenir de notre commune.

Il faut que chacun, parents d'élèves ou non, soit persuadé de l'importance première d'avoir à Beuvardes la majorité des classes du regroupement scolaire.

Nous apportons, au travers du syndicat scolaire, toute notre attention afin que les écoles fonctionnent du mieux possible.

Par l'accueil périscolaire, matin et soir, la cantine et maintenant, depuis la rentrée, les Travaux d'Activités Pédagogiques, nous mettons tout en œuvre pour la réussite des enfants du regroupement, avec une équipe pédagogique performante, dotée de moyens modernes.

**LES ÉCOLES À BEUVARDES**

**LE FESTIVAL DE MUSIQUE EN OMOIS : UN ÉNORME SUCCÈS**

Le vendredi 05 juillet a été, pour notre village une journée à marquer d'une pierre blanche.

En effet, par un temps radieux, la population s'est déplacée en masse pour assister au Festival de Musique en Omois, à BEUVARDES.

Imaginez-vous, entre 1 000 et 1 500 spectateurs pour une commune qui compte 750 habitants.

Le spectacle était de qualité, après divers groupes musicaux, le groupe anglais Will and The People, qui a déjà une notoriété établie dans son pays d'origine, mais également aux Pays Bas ; ces jeunes chanteurs sympathiques et talentueux ont enthousiasmé la nombreuse assistance par ses rythmes engageants.

L'embrasement de l'église et le feu d'artifice ont clôturé cette soirée très réussie.

Comme vous pouvez vous en douter, un festival comme celui-ci ne se réalise pas d'un coup de baguette magique.

En amont, il y a tout le travail et les financements de l'Union des Communes de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA), ainsi que du Conseil Général de l'Aisne, de la Communauté de Communes du Tardenois, de la commune de BEUVARDES, du comité des fêtes et de toutes les associations de BEUVARDES.